



BHS S.A.S
1 rue du Gué Malaye
95470 VEMARS
Tel. 01 34 31 23 23
Fax 01 34 31 23 24

Internet : www.bhs.fr
« Agrément IF00861
pour la Distribution des
produits
phytopharmaceutiques »

Engrais gazon – Régénérateur de gazon



Unique et original, **DISPARIPOUSSE®** est conçu pour avoir une action fertilisante et une action restructurante du sol en corrigeant les déséquilibres calciques du sol et ce sans risque de tacher les dallages.

DISPARIPOUSSE® - ENGRAIS NPK (SO₃) 12-3-5 (10) + 47% cyanamide calcique

INTERETS TECHNIQUES :

La formulation élaborée et complète de **DISPARIPOUSSE®** permet de retrouver un gazon plus dense et une couleur verte plus intense.

En effet, **DISPARIPOUSSE®** assure une fertilisation complète et prolongée avec une libération progressive de l'azote pour la reprise du gazon et plus particulièrement dans les zones régulièrement dégarnies.

DISPARIPOUSSE® apporte également du soufre qui favorise l'absorption de l'azote (synergie azote/soufre) et qui prévient des maladies cryptogamiques.

DISPARIPOUSSE® corrige l'acidité de surface du sol grâce à sa forte teneur en calcium et ainsi limite le retour des mousses et des plantes acidophiles.

DISPARIPOUSSE® ne tâche aucun type de dallages.

DISPARIPOUSSE®, de par sa composition très élaborée, agit sur plusieurs facteurs :

- La présence de **cyanamide calcique** permet de diminuer en surface l'acidité **du sol d'environ 0,5 point par application**.
- La présence d'un **engrais complet avec libération progressive de l'Azote**, redonne une énergie progressive adaptée à la reprise du gazon dans les zones dénudées, où, par exemple, la mousse a été détruite.
- Enfin la présence **d'éléments secondaires** (Calcium, Soufre) redonne au sol un équilibre nécessaire pour que la reprise du gazon soit durable.

DISPARIPOUSSE® est également **adapté pour remonter le pH des gazons sportifs trop acides**.

Tous ces éléments font de DISPARIPOUSSE® un véritable régénérateur de gazons.



De plus, **DISPARIPOUSSE®** permet d'améliorer la sécurité des utilisateurs et de leurs clients, en particulier celle des enfants (en limitant les risques d'ingestion des granulés par ces derniers) ; car il contient, et ce pour la première fois en Espaces Verts, dans un engrais, un amérisant reconnu en sécurité humaine.

MODE D'UTILISATION :

DISPARIPOUSSE® s'applique une fois par an de préférence au printemps (février à début mai) ou à l'automne **sur gazons humides**. Dans le cas contraire, arroser abondamment après l'application afin de favoriser la dissolution des granulés.

DOSE D'UTILISATION :

GAZONS D'ORNEMENT
400 Kg/ha soit 40 g/m ²

PERIODES D'UTILISATION :

J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D
---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---

	Période optimum
	Période possible
	Période déconseillée

BHS S.A.S
1 rue du Gué Malaye
95470 VEMARS
Tel. 01 34 31 23 23
Fax 01 34 31 23 24

Internet : www.bhs.fr
« Agrément IF00861
pour la Distribution des
produits
phytopharmaceutiques »



BHS S.A.S
1 rue du Gué Malaye
95470 VEMARS
Tel. 01 34 31 23 23
Fax 01 34 31 23 24

Internet : www.bhs.fr
« Agrément IF00861
pour la Distribution des
produits
phytopharmaceutiques »

COMPOSITION ET NORME :

COMPOSITION	CONDITIONNEMENT
<ul style="list-style-type: none">• 47% de cyanamide calcique ENGRAIS NPK (SO₃) 12-3-5 (10) <ul style="list-style-type: none">• 12% d'azote (N) total dont :<ul style="list-style-type: none">- 1,5 % d'Azote (N) nitrique- 1,5 % d'Azote (N) ammoniacal- 9 % d'Azote (N) cyanamidé• 3% d'anhydride phosphorique (P₂O₅) total dont 2,5% soluble dans l'eau et 2.6% soluble dans le citrate d'ammonium neutre et dans l'eau• 5% d'oxyde de potassium (K₂O) soluble dans l'eau• 10% d'anhydride sulfurique (SO₃) soluble dans l'eau	Sac de 20 kg Palettisation de 50 sacs
	CLASSEMENT TOXICOLOGIQUE
	 H318 : Provoque des lésions oculaires graves H302 : Nocif en cas d'ingestion H335 : Peut irriter les voies respiratoires
	NORME
	Engrais minéral NF U 42-001-1

PRECAUTIONS D'EMPLOI :

- Dangereux – respectez les précautions d'emploi. Utilisez les produits avec précaution. Avant toute utilisation, lisez l'étiquette et les informations concernant le produit.
- Porter un vêtement de protection approprié, des gants et un appareil de protection des yeux/du visage.
- En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste.
- Conserver hors de la portée des enfants, à l'écart des aliments et boissons y compris ceux pour les animaux.
- Conserver uniquement dans l'emballage d'origine à l'abri de l'humidité dans un endroit bien ventilé.
- Ne pas manger, ne pas boire, ne pas fumer pendant l'utilisation.
- En cas d'accident ou de malaise, consulter immédiatement un médecin (si possible, lui montrer l'étiquette).
- Utiliser seulement dans des zones bien ventilées.
- Emballages : réemploi interdit. Valoriser les déchets d'emballage et les reliquats de produit selon la réglementation en vigueur.
- Pour plus de précision concernant les Equipements de Protection Individuels adaptés pour la protection de l'utilisateur, se référer à la rubrique 8 de la fiche de données de sécurité, disponible sur notre site internet www.bhs.fr ou sur www.quickfds.com.

Pour de plus amples informations, n'hésitez pas à contacter notre service technique au :

 N° Vert 0 800 03 41 60

Vous pouvez également consulter notre site Internet : www.bhs.fr



Rien ne remplace le regard d'un **professionnel**

BHS S.A.S
1 rue du Gué Malaye
95470 VEMARS
Tel. 01 34 31 23 23
Fax 01 34 31 23 24

Internet : www.bhs.fr
« Agrément IF00861
pour la Distribution des
produits
phytopharmaceutiques »